

# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Ville de Saverne

## Subventions (par logement)

### Propriétaires bailleurs

Dispositifs d'aides	ANAH				Abondements		TOTAL	
	Taux subventions	Plafonds travaux (HT)	Plafonds subventions	Primes Habiter Mieux **	Département Bas-Rhin	C.C. Pays de Saverne	Taux subventions	Plafonds subventions
Habitat Indigne ou très dégradé (Travaux lourds)	35%	1 000 € / m <sup>2</sup> *	28 000 €	1 500 €	5%	10%	50%	40 000 €
Travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat	35%	750 € / m <sup>2</sup> *	21 000 €	1 500 €	5%	10%	50%	30 000 €
Amélioration : Logement Dégradé	25%	750 € / m <sup>2</sup> *	15 000 €	1 500 €	5%	10%	40%	24 000 €
Amélioration : performance énergétique	25%	750 € / m <sup>2</sup> *	15 000 €	1 500 €	5%	5%	35%	21 000 €
Autonomie (Handicap ou vieillissement)	35%	750 € / m <sup>2</sup> *	21 000 €	/	15%	/	50%	30 000 €
Transformation d'usage (BBC)	25%	750 € / m <sup>2</sup> *	15 000 €	/	/	/	25%	15 000 €

\* Jusqu'à 80 m<sup>2</sup>

\*\* Si gain énergétique après travaux ≥35%. Prime majorée à 2 000 € pour des logements classés en F ou G avant travaux et au minimum en E après travaux.

Primes spécifiques de la ville de Saverne	Montants
Prime reconquête d'un logement vacant	De 500 à 5000€, selon la typologie du logement
Restitution d'un accès indépendant aux étages	3 000 €
Fusion de petits logements en grands logements	3 000 €
Situation particulière Lutte contre l'Habitat Indigne	Etude au cas par cas, sur avis du Conseil Municipal



VILLE de SAVERNE



**Pays de Saverne**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES